

INFORMATIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Veuillez noter les informations ci-dessous afin de préparer au mieux cette prochaine rentrée :

PORTES OUVERTES : Le Lundi 31 Août 2026 de 09h00 à 10h30.

Vous arrivez à l'heure qui vous convient. Comptez environ une petite demi-heure de présence à l'école. Vous aurez la possibilité de rencontrer l'enseignante de votre enfant, sa classe et déposer son matériel scolaire. **Attention, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.**

RENTRÉE DES CLASSES : Mardi 01 Septembre 2026

La cantine, l'étude et la garderie fonctionneront dès le premier jour.

ATTENTION, la classe de Petite Section Maternelle (PS) sera accueillie en deux temps :

- Mardi 01 Septembre, 1^{ère} lettre du nom de famille de A à H (**Pas de classe le 03 septembre**)
- Jeudi 03 Septembre, 1^{ère} lettre du nom de famille de I à Z (**Pas de classe le 01 septembre**)

Tout le monde en classe le Vendredi 04 Septembre

Organisation du 1^{er} jour de classe le Mardi 01 Septembre :

8h20 : Rentrée du CE2 au CM2.

Tous les parents sont autorisés à accompagner leur enfant à son rang situé devant l'enseignant.

9h15 : Rentrée des maternelles, CP et CE1

- Maternelles : les parents accompagnent leur enfant dans sa classe.
- CP-CE1 : Les parents accompagnent leur enfant à son rang situé devant l'enseignant.

Pour tous les parents, après avoir laissé votre enfant, vous pouvez vous retrouver autour d'un café/thé sur la cour des maternelles.

Pour les PS faisant leur rentrée le Jeudi 03 Septembre, votre rentrée est à 8h30.

A partir du Mardi 01 Septembre, les parents de PS disposent de tout le mois de Septembre pour accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe, afin de permettre une séparation en douceur. Evidemment, vous pouvez emprunter le dépose minute dès que bon vous semble.

Calendrier des Réunions des parents

MATERNELLE, Réunions à 16h45 :

P.S.M. (Mme DUBOURGET) 07/09

M.S.M. (Mme GUIGAL) 07/09

G.S.M. (Mme JUILLE/Mme JORDAN) 07/09

ÉLÉMENTAIRE, Réunions à 16h45 :

C.P.A (Mme Malfatto) 04/09

C.P.B (Mme Muller) 04/09

C.E.1A (Mme D'Alise) 11/09

C.E.1B (Mme Pesce mi-temps/ l'identité de l'autre enseignant n'est pas connue à ce jour) 15/09

C.E.2A (Mme Bottasso) 10/09

C.E.2B (Mme Stoskopf/Mme Jordan) 10/09

C.M.1A (Mme Ardoïno) 08/09

C.M.1B (Mr Darras) 08/09

C.M.2A (Mme Ravier) 03/09

C.M.2B (Mme Parcy) 03/09

Dans la mesure du possible, il vous est demandé de faire garder votre enfant car ils seront trop nombreux en garderie.

<u>Horaires d'ouverture de l'école :</u>	<u>Horaires des cours :</u>
- 7h30 à 18h00	- 08h20 à 11h30
	- 13h30 à 16h35
les lundis, mardis, jeudis, vendredis	les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le dépose minute peut être utilisé à partir de 7 H 30 le matin et de 13h15 à 13h30. Le cartable doit être auprès de l'enfant, le bisou fait d'avance et **aucun parent ne doit descendre de voiture**, dites-le aux grands-parents susceptibles de l'emprunter. Cette nécessaire rapidité est favorable à la fluidité de circulation aux abords de l'école.

Avancez jusqu'au bout du dépose-minute. Les parents des maternelles mettent les clignotants, signal qu'il faut récupérer l'enfant dans la voiture.

Pour la sécurité des grands qui sortent seuls, dites-leur de passer devant votre véhicule et non à l'arrière.

Pour les sorties du soir :

Les parents des maternelles et CP vont chercher les enfants à la porte de la classe. Ils sont mis sur la cour à 16h40.

CE1A-CE1B-CE2A-CE2B-CM1A-CM1B : sortie au portail vert de l'entrée de la cour.

CM2A-CM2B : sortie au portail situé en bas du dépose minute (dans la descente).

Garderie du soir de la PS au CP : de 17h à 18h (ouverture du portail dès 17h45).

Étude du soir du CE1 au CM2 : de 16h45 à 18h (ouverture du portail dès 17h45).

L'aide individualisée aux élèves en difficulté a lieu les lundis et jeudis de 12h à 12h30.

FACTURATION

La contribution familiale, la cantine et les autres frais sont facturés trimestriellement (échancier à partir du 10/10/2026). Vous recevrez début Octobre 2026 votre première facture qui couvre les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'OGEC Sainte Thérèse a souscrit un contrat collectif "individuel accident" auprès de "**La Mutuelle Saint-Christophe**" pour tous les élèves, ils seront assurés du **01/09/2026** au **31/08/2027** inclus.

Pour obtenir l'attestation d'assurance de votre enfant, il suffit de vous connecter sur www.msc-assurances.fr à compter du 1er Septembre 2026.

Pour plus d'informations au sujet des avantages de ce contrat, veuillez cliquer sur ce lien :
<https://web.saint-christophe-assurances.fr/e/922143/ARENTS-CONFORTGLOBALE-2025-pdf/224s8g/893801749/h/9Ha6uq8BFSePwkO0iHeak1gpQOo37GxWSZbDoauMBxY>

NOUVEAUX ÉLÈVES

Le **certificat de radiation** est à remettre **au plus tard dans les 3 jours qui suivent la rentrée**. Dans le cas contraire, l'enfant ne pourra pas poursuivre sa scolarité au sein de l'établissement.

LE SECRÉTARIAT

Il sera ouvert à partir du Lundi 24 Août 2026.

Horaires accueil téléphonique : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08H à 12H et de 13H à 17H.

Horaires accueil parents : lundi, mardi et jeudi de 8h à 8h30 et de 16h30 à 17h.

Vendredi de 8h à 8h30,

Le vendredi après-midi, le secrétariat est fermé.

NOTRE ÉTABLISSEMENT SERA FERMÉ DU 11/07/2026 AU 23/08/2026 INCLUS.

**LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE SE JOINT À MOI POUR VOUS SOUHAITER
UN ÉTÉ RICHE DE RENCONTRES, DE JOIE ET DE REPOS.
UN PETIT CLIN D'ŒIL AUX NOUVELLES FAMILLES
QUE NOUS SOMMES HEUREUX D'ACCUEILLIR...**

Le Chef d'Établissement
Anne Marie GAMON